



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 63795

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le fait que l'AMSAD située à Courcelles-Chaussy a déposé une demande de création de neuf places liées à l'extension du SSIAD. Une telle mesure permettrait de répondre aux attentes de nombreuses familles et aux besoins des personnes âgées. C'est pourquoi elle souhaiterait qu'elle lui indique pour quelles raisons la demande a été refusée, alors qu'en réponse à une précédente question écrite elle lui avait confirmé qu'il manquait des postes en SSIAD dans la région messine.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63795

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 juillet 2001, page 3920